

Image not found or type unknown



Pas de travaux effectués sur un chauffe eau

Par **pez jean marie**, le **22/09/2009** à **12:47**

Bonjour, rnma propriétaire refuse de faire intervenir un plombier pour un ballon d eau chaude qui fuit et ceci sous prétexte que le loyer du mois en cours n est pas réglé. rn en effet le chauffe fuit abondamment et je suis obligé de couper l arrivée d eau générale de la maison pour ne pas inonder. rn merci d avance de prendre en considération ma demandern cordialementrn rn mr PEZ jm